



AVIS PUBLIC
RETRAIT DE LA RÉOLUTION N° 20-09-732

AUX PERSONNES ET ORGANISMES intéressés des zones H3-747, H3-750, H1-751, H3-753 et C3-748 :

1. Lors d'une séance tenue le 2 novembre 2020, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté la résolution 20-11-853 à l'effet de retirer la résolution n° 20-09-732 intitulée :

**Adoption de résolution / PPCMOI / 2400, rang Saint-Antoine / Usage organisations religieuses (981)
de type centre culturel et lieu de culte / Lot 1 543 632 / Zone C3-748 / CCU n° 20-07-78**

2. Le présent avis est donné conformément au 2^e alinéa de l'article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce quatrième (4^e) jour du mois de novembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca